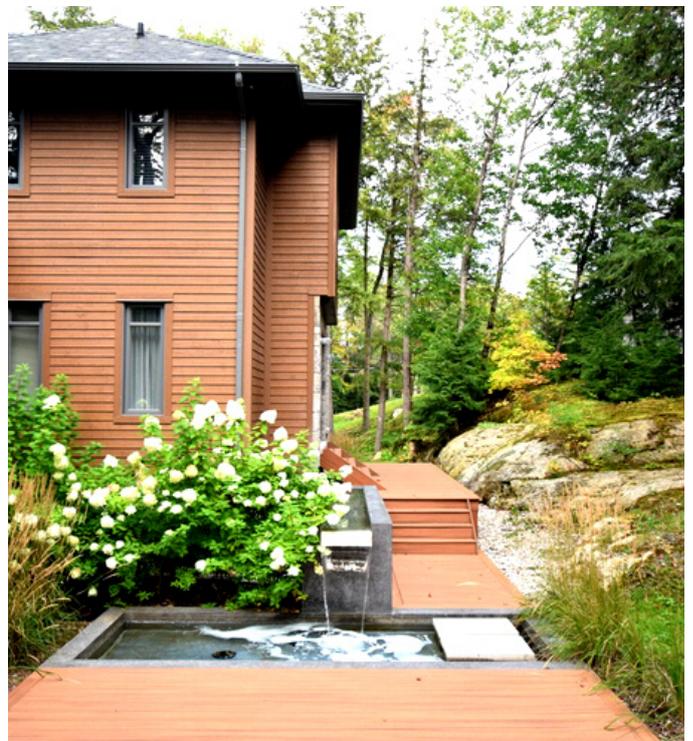


POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Engagements et actions écoresponsables



Ô Naturel
AMÉNAGEMENT PAYSAGER

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Ô Naturel Aménagement paysager est une entreprise établie à Cantley depuis 1996. Nous offrons des services d'aménagement paysager haut de gamme et d'entretien. Nous nous démarquons par notre professionnalisme, notre style artistique et notre service-client. Plusieurs de nos réalisations ont gagné des prix de distinction à travers les années.

Nos valeurs sociales et environnementales sont intégrées à notre travail et à nos pratiques d'affaires au quotidien. Cette politique a pour but d'encadrer nos actions et pérenniser nos engagements en développement durable.



Notre mission

Ô Naturel a pour mission d'offrir un service d'aménagement paysager de qualité supérieure, clé en main, à une clientèle qui recherche des projets d'exceptions. Vos besoins sont soigneusement étudiés lors de la conception afin que l'aménagement reflète votre image et comble vos attentes. La réalisation de l'aménagement est rigoureusement planifiée et exécutée avec expertise et professionnalisme.

ENGAGEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ô Naturel s'engage à adopter des pratiques d'affaires écoresponsables et durables. Pour réaliser cet objectif, nous nous engageons à :

- Mettre en œuvre un plan d'action en développement durable à renouveler chaque deux ans ;
- Mesurer la performance sociale et environnementale avec des indicateurs ;
- Faire la promotion des engagements et des actions réalisés aux différentes parties prenantes (personnel, clientèle, etc.).

ORIENTATIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES

1. Améliorer la gestion des matières résiduelles pour limiter les déchets ;
2. Réaliser des aménagements paysagers écoresponsables et réduire la pollution locale ;
3. Sensibiliser les employés au développement durable et offrir des formations ;
4. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre ;
5. Soutenir la communauté par l'entremise de commandites et dons ;
6. Faire rayonner nos actions écoresponsables.

ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES ET ACTIONS RÉALISÉES

1. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ô Naturel s'engage à améliorer la gestion des matières résiduelles en appliquant le principe des 3RV (réduire, réutiliser, recycler et valoriser) dans le but de réduire sa production de déchets.

Exemple d'actions réalisées:

- Compostage des résidus verts.
- Utilisation de matériaux en vrac.

Exemple d'actions prévues:

- Participer au programme de recyclage des pots de plastique avec Groupex.
- Sensibiliser les employés sur la bonne gestion des matières résiduelles.
- En collaboration avec les fournisseurs, réduire la quantité d'emballages des produits.
- Obtenir l'attestation ICI on recycle +.
- Faire connaître à nos clients les bonnes pratiques de disposition des matériaux.



2. AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ÉCORESPONSABLES

Ô Naturel vise à réduire la pollution locale et la consommation d'eau grâce à la réalisation d'aménagements paysagers écologiques.

Exemples d'actions réalisées:

- Utilisation de biopesticides et bioherbicides.
- Proposition de vivaces et de plantes indigènes dans les aménagements, favorisant ainsi une réduction de la consommation d'eau, d'herbicide et de pesticide.



Exemples d'actions prévues:

- Utiliser seulement des herbicides, pesticides et fongicides à faible impact.
- Remplacer progressivement l'utilisation des engrais chimiques pour des engrais 100% naturels.
- Offrir des formations aux employés sur les produits alternatifs plus écologiques.

ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES ET ACTIONS RÉALISÉES

3. FORMATION ET SENSIBILISATION DES EMPLOYÉS

Ô Naturel souhaite mobiliser ses employés au moyen de formation et de sensibilisation afin de les impliquer dans la démarche en développement durable.

Exemple d'actions réalisées:

- Définition d'un plan de formation personnalisé pour chaque employé en fonction de ses besoins.
- Création d'un manuel de l'employé complet qui encourage les pratiques écoresponsables au travail.



Exemple d'actions prévues:

- Offrir une formation à l'ensemble des employés sur le développement durable et notre plan d'action DD.
- Offrir diverses formations thématiques aux employés sur les pratiques durables.

4. RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

Ô Naturel s'engage à participer à la lutte contre les changements climatiques en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et sa consommation énergétique.

Exemples d'actions prévues:

- Lors du remplacement des véhicules et équipements, viser des choix écoénergétiques ou électriques.
- Lors du remplacement de la machinerie (tondeuses, taille bordure, scies à béton, etc.), viser l'utilisation d'outils électriques.
- Réduire la consommation d'électricité grâce à des thermostats programmables qui baissent automatiquement la température durant la nuit et les heures de fermeture.
- Offrir aux employés des incitatifs au covoiturage.
- Compenser les émissions directes de gaz à effet de serre de notre entreprise..

ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES ET ACTIONS RÉALISÉES

5. COMMANDITES ET DONS

Ô Naturel s'engage à s'impliquer dans sa communauté locale en offrant des dons et commandites à des causes sociales et environnementales qui reflètent nos valeurs. Nous désirons sélectionner des initiatives locales qui tiennent à coeur à nos employés et impliquer ceux-ci dans le choix des causes que nous soutiendrons.

**Exemples d'actions réalisées:**

- Remise de dons à des organismes communautaires.

Exemples d'actions prévues:

- Sonder les employés pour connaître les causes sociales ou environnementales qui leur tiennent à coeur
- Associer l'organisation à l'une des causes identifiées et qui sera en lien avec la mission de l'entreprise.
- Cibler minimalement un projet environnemental à commanditer par année.

6. RAYONNEMENT DES ACTIONS ÉCORESPONSABLES

Ô Naturel vise à informer et à sensibiliser ses parties prenantes en leur communiquant ses valeurs, ses engagements et ses actions en développement durable, par divers moyens.

Exemples d'actions réalisées:

- Rédaction et publication de la politique de développement durable.

Exemples d'actions prévues:

- Créer des capsules informatives pour éduquer et sensibiliser notre clientèle.
- Créer des capsules sur nos actions de développement durable.
- Diffuser nos engagements en développement durable sur notre site web et sur les réseaux sociaux.
- Intégrer l'écoresponsabilité à la mission, la vision et les valeurs de notre entreprise.

RÉALISATION

La direction de Ô Naturel est responsable du contenu, de l'adoption et de la mise en œuvre de la présente politique. Elle est également chargée de transmettre l'information nécessaire à son application à toutes ses parties prenantes (employés, clientèle, etc.).

ADHÉSION À LA POLITIQUE

Par la présente signature, Chantal Richer, directrice générale de l'entreprise, assure l'engagement de Ô Naturel dans sa volonté à appliquer la politique de développement durable dans toutes les activités de l'organisation. L'entrée en vigueur de la politique est prévue dès son adoption par la direction.

Chantal Richer
Directrice générale
Ô Naturel



En 2022, Ô Naturel a obtenu le niveau 1 **Organisation engagée** de l'attestation On s'engage en développement durable (OSEDD). L'attestation reconnaît les entreprises, les organismes, les institutions et les autres types d'organisations situées au Québec, qui s'engagent de manière sérieuse et proactive à intégrer le développement durable (DD) dans leur gestion, en posant des actions visant l'amélioration continue de leurs pratiques d'affaires sur des enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 2022

DERNIÈRE MISE À JOUR : AVRIL 2022